

La fiscalité directe et la compétition européenne

SOMMAIRE	
	Page
AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 9 décembre 1998	1
I. ANALYSE DE LA POSITION CONCOMITANTE DE LA FISCALITÉ FRANÇAISE	4
A. LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE CADRE GÉNÉRAL DE LA FISCALITÉ	4
1. Les caractéristiques de la fiscalité.....	4
2. Les caractéristiques de la fiscalité française.....	4
B. LA POSITION DE LA FISCALITÉ FRANÇAISE EN EUROPE	4
1. L'évolution de la fiscalité française.....	4
2. La position de la fiscalité française en Europe.....	4
II. AFFIRMER LA POSITION FRANÇAISE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE	10
A. DÉFINIR UN CADRE GÉNÉRAL D'ÉVALUATION	12
1. Un objectif de justice fiscale.....	12
2. Un objectif de compétitivité.....	12
3. Un objectif de coopération fiscale.....	12
B. AFFIRMER LA POSITION FRANÇAISE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE	17
1. Le rôle de la France.....	17
2. Les principes de la fiscalité.....	17
3. Les principes de la fiscalité.....	17
III. LA POSITION DES FRANÇAIS	22
RAPPORT présenté au nom de la section des Finances par M. Edouard SALUSTRO	22
ANNEXES	22
ANNEXE I. LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE CADRE GÉNÉRAL DE LA FISCALITÉ FRANÇAISE	22
ANNEXE II. LA POSITION DE LA FISCALITÉ FRANÇAISE EN EUROPE	22

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : [Avis et Rapport](#)

Traité par : Section des Finances

Adopté le : 09/12/1998

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

Salustro Edouard

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

"La mondialisation croissante de l'économie, l'introduction de l'euro, les réformes fiscales en cours chez nos principaux partenaires européens soulignent la nécessité d'adapter notre système fiscal. Dans le prolongement du code européen de "bonne conduite", le Conseil économique et social suggère que la France propose à ses partenaires de conclure un pacte de non-agression et de coopération fiscales."

Descripteur Eurovoc :

fiscalité, coopération fiscale européenne, réforme fiscale, mondialisation, euro, France, pays UE